



22 juin, 19ème journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donateurs

tousdonneurs !

Chaque 22 juin a lieu la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donateurs. L'objectif de cette journée est non seulement d'honorer la mémoire des donateurs, mais également d'inciter chacun à dire à ses proches, son choix, pour ou contre le don d'organes et de tissus.

Rappelons que la greffe reste le seul traitement pour des milliers de patients dont le nombre ne cesse de croître, par manque de donateurs. Seuls un tiers de ces patients seront greffés dans l'année, les autres resteront dans l'attente ou décéderont par défaut de donateurs.

Même si l'immense majorité des Français se dit favorable aux dons d'organes, peu d'entre eux pensent à le dire à leurs proches. En prenant l'initiative de se positionner, il est possible de sauver ou changer radicalement de nombreuses vies en permettant à un plus grand nombre de malades d'être greffés.

Depuis 2001, le Centre Hospitalier de RODEZ participe à cette chaîne de solidarité en pratiquant, avec le CHU de TOULOUSE et l'Agence de la Biomédecine, une activité de prélèvements d'organes en vue de greffes, et depuis 2009 une activité de prélèvement de cornées.

Par l'intermédiaire de notre établissement, **ce sont 172 patients qui ont pu bénéficier d'une greffe d'organe** (113 Greffes de rein, 40 Greffes de foie, 1 Greffe de pancréas, 12 Greffes de cœur, 6 Greffes de poumons), **et 198 patients qui ont recouvré la vue.**

Le Centre Hospitalier de RODEZ, participera comme chaque année, à la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donateurs, le 22 juin 2019.

Cette année, c'est **sur le marché de Rodez, place Charles de Gaulle**, que se tiendra le **stand d'information sur le don et la greffe**. Venez y rencontrer l'équipe de coordination du don d'organes :

Samedi 22 juin, de 7h30 à 14h

L'occasion de s'informer et d'échanger autour des grands principes du don d'organes :

- Nous sommes tous **donneurs présumés**.
- Le don est un acte **entièrement gratuit**.
- Le don est **anonyme**.
- On peut **s'y opposer ou changer d'avis** à tout moment.
- Les **modalités de refus** sont simplifiées : inscription sur registrenationaldesrefus.fr, témoignage écrit ou oral à transmettre à ses proches.
- Possibilité d'exprimer un **refus partiel** (certains organes ou tissus).

Contacts :

Docteur E MOREAU – Médecin référent CHPOT – 05 65 55 25 40 – e.moreau@ch-rodez.fr

Equipe de coordination du don d'organes et de tissus : à la disposition du public et des professionnels de santé, toute l'année : 05 65 55 25 73.

Cellule communication CH Rodez – 05 65 55 27 20 – Messagerie : communication@ch-rodez.fr

Retrouvez-nous sur :

